

Commission



RAPPORT
D'ACTIVITE 2020



Finances - Communication - Affaires générales et Evolution des statuts



Les Finances

Participation au projet photovoltaïque de Courchaton

Les décisions modificatives

Le débat d'orientation budgétaire (DOB)

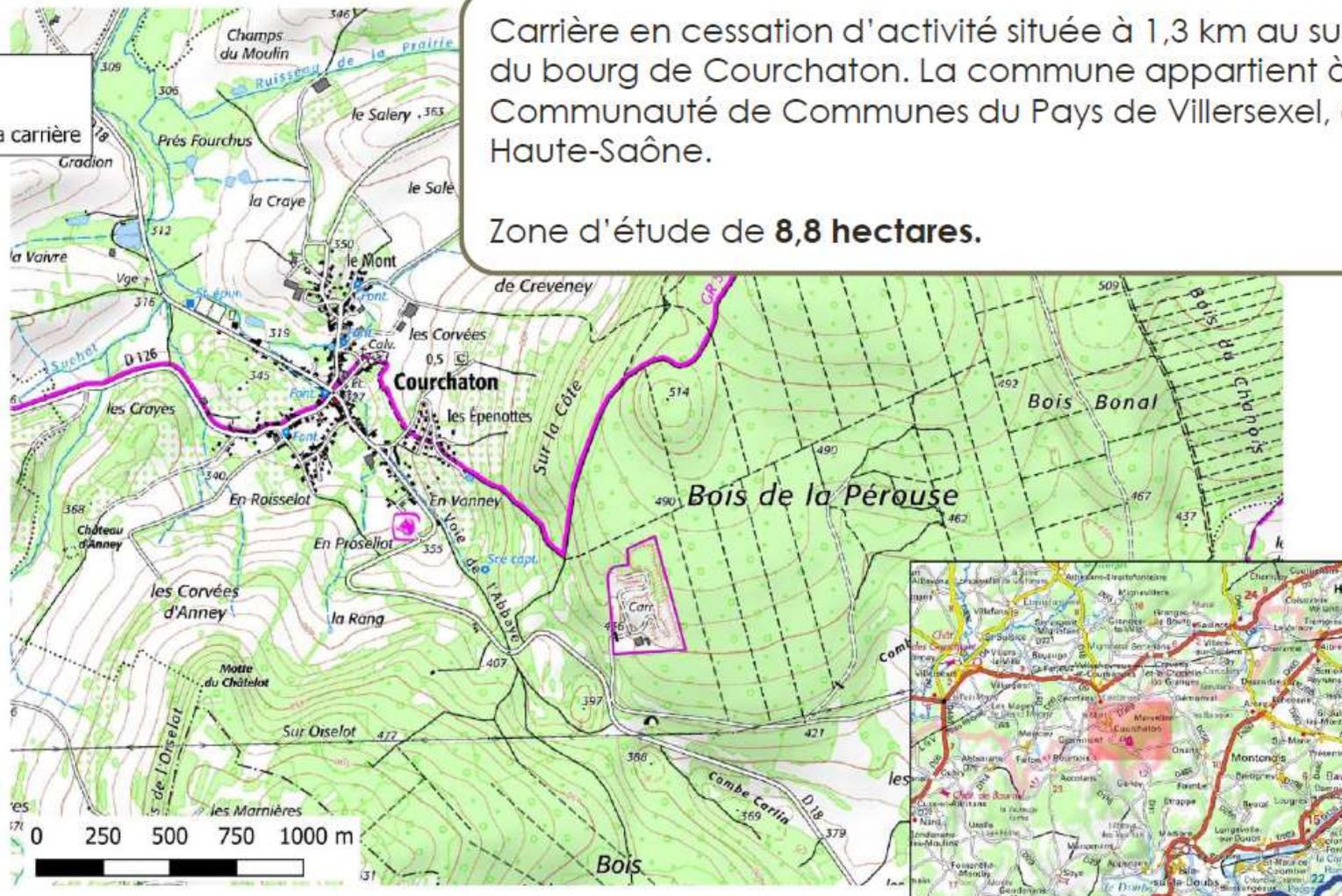


Le projet photovoltaïque de Courchaton

SAS « Les roches Bleues »

Le projet PV « les Roches Bleues »

Zone d'étude
□ Périmètre de la carrière



Carrière en cessation d'activité située à 1,3 km au sud-est du bourg de Courchaton. La commune appartient à la Communauté de Communes du Pays de Villersexel, en Haute-Saône.

Zone d'étude de **8,8 hectares**.

(4)

Le projet PV « les Roches Bleues »

Zone d'étude
Périmètre de la carrière



Référence cadastrale : B1
Superficie totale : 269 hectares
Maîtrise foncière : Commune de Courchaton

Implantation prévisionnelle

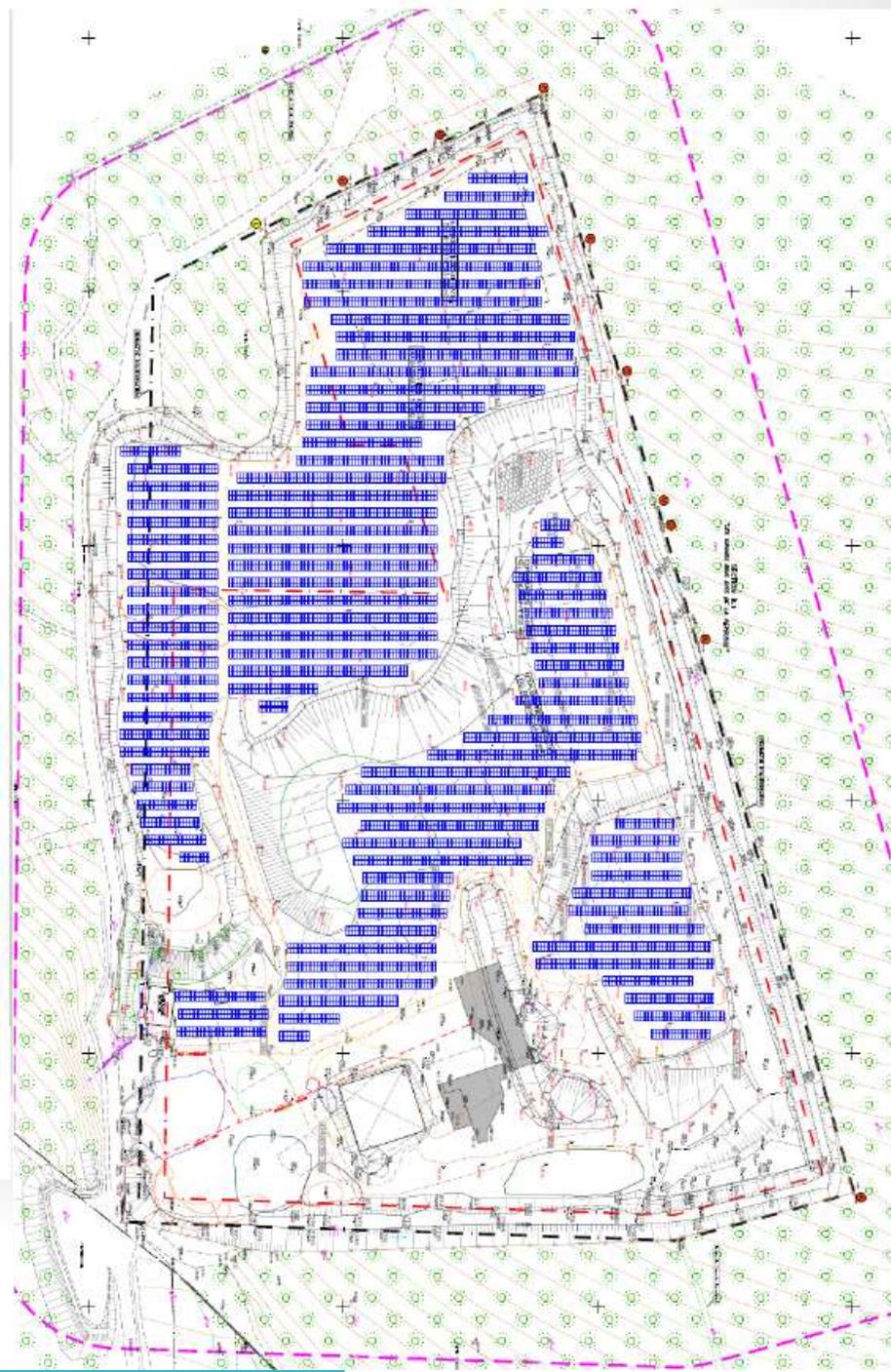
Nombre de panneaux : 9 526
(433 tables de 22 modules)
Surfaces clôturée : 7,8 ha
Postes électrique : 2

Cette première implantation tient compte des derniers travaux de remises en état de la carrière, dont les relevés topographiques précis ont été transmis par l'exploitant.

On estime à ce stade une puissance installable de **3,9MWc**.

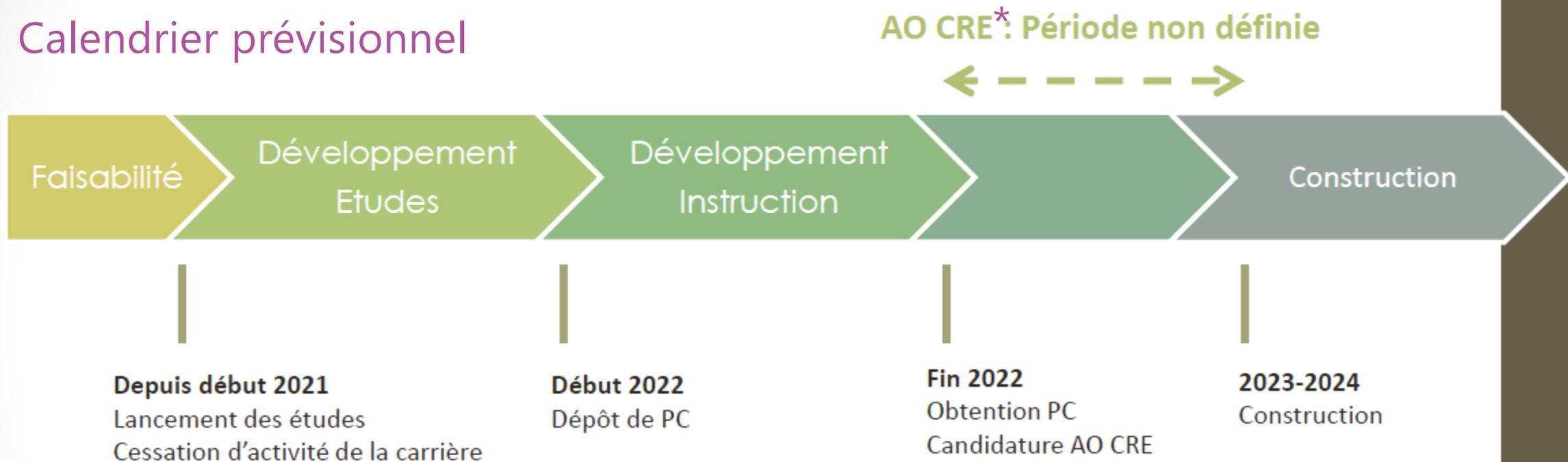
Productible : **1 094 kWh/kWc/an**

Production : **4,27 GWh/an**



Le projet PV « les Roches Bleues »

Calendrier prévisionnel



* Appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie

Le projet PV « les Roches Bleues »

Montage de la société de projet

Développement
2020-2023

Type de société : SAS
Date création : déc-21

Fonds propres =	1 000 €	
-> Apports en capital social	350 €	35% SEML
-> Apports en capital social	300 €	30% SIED70
-> Apports en capital social	200 €	20% SICAE
-> Apports en capital social	150 €	15% Courchaton
		100%

A prévoir en sus, participation aux premières études de l'ordre de 20 000 € TTC

Le projet PV « les Roches Bleues »

SIMULATION 2 : citoyen = 20% capital

Capital social =

Actionnaire	Nouvel apport	Montant total	Part
SEML	15 101 €	15 451 €	30%
SIED70	10 001 €	10 301 €	20%
SICAE Est	7 526 €	7 726 €	15%
Courchaton	7 726 €	7 726 €	15%
Société participative	10 301 €	10 301 €	20% Prime d'émission ?
Total		51 505 €	100%

Apports en CCA =

Actionnaire	Montant	
SEML	191 790 €	41%
SIED70	127 860 €	28%
SICAE Est	95 895 €	21%
Courchaton	8 000 €	2% Max 5% de 250000€ (12500€)
Société participative	40 000 €	9%
Total	463 544 €	100%

Investissement
2023-2024



Ordre de grandeur - dividendes :

461 318 € sur 20 ans

Actionnaire	Montant
SEML	138 395 €
SIED70	92 264 €
SICAE Est	69 198 €
Courchaton	69 198 €
Société participative	92 264 €

BP : dividendes perçus à partir de N+10

Ordre de grandeur - intérêts

41 932 € sur 10 ans

Actionnaire	Taux
SEML	1,18%
SIED70	1,18%
SICAE Est	1,18%
Courchaton	6,00%
Société participative	6,00%

BP : apport CCA bloqués pendant les 4 premières années. Remboursement CCA dès N+5. Intérêts perçus dès N+1.

PREVISIONNEL OCTOBRE 2021

Le projet PV « les Roches Bleues »

→ Focus sur la participation du SIED 70 au projet (simulation 2) :

_ Phase développement :

_ premières études : 20 000 € TTC

_ apport au capital social de la société de projet : 300 €

Phase construction-exploitation :

_ apport au capital social : 10 301 €

_ apport en Comptes Courants Associés : 127 860 €

Total dépenses (prévisionnel) : 158 461 €

Le projet PV « les Roches Bleues »

→ Focus sur les recettes du SIED 70 (simulation 2) :

_ Remboursement des études en 2024 : 20 000 € (minimum)

_ Remboursement CCA dès N+5. Intérêts perçus dès N+1

$$127\,860\text{ €} + 15\,914\text{ €} = 143\,774\text{ €}$$

_ Dividendes perçus à partir de N+10 : 92 264 €

Total recettes (prévisionnel) : 256 034 €

Total gains (sur 20 ans) : 97 573 €

LES DECISIONS MODIFICATIVES

Les décisions modificatives

Budget principal

N° de compte	Intitulé	Décision Modificative 2021
13	Subventions d'investissement	19 500,00 €
1318	Autres programmes	19 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00 €
2031	Frais d'études	20 000,00 €
23	Immobilisations en cours	-40 000,00 €
23152	Installations, matériel et outillage techniques - Infrastructures de recharge de véhicules électriques	-40 000,00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	500,00 €
266	Autres formes de participation	500,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00 €

Trop perçu sur participation demandeur

Premières études SAS PV « les Roches bleues »

Disponible sur travaux bornes rapides

Participation capital société projet « les Roches bleues »

Les décisions modificatives

→ Budget annexe « chaufferie de Scey-sur-Saône »

N° de compte	Intitulé	DM 2021
62	Autres charges externes: autres services extérieurs	1 000,00 €
6226	Honoraires	500,00 €
6231	Annonces et insertions	500,00 €
022	Dépenses imprévues	-1 000,00 €

Constat d'huissier suite changement de prestataire

Publicité pour appels d'offres

Disponible

Les décisions modificatives

→ Budget annexe « chaufferie de Gy »

N° de compte	Intitulé	DM 2021
62	Autres charges externes: autres services extérieurs	500,00 €
6231	Annonces et insertions	500,00 €
022	Dépenses imprévues	-500,00 €

← Publicité pour appels d'offres

← Disponible

Les décisions modificatives

Budget annexe « chaufferie de Marnay »

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	DM 2021
60	Achats et variation de stocks	10 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	10 000,00 €
61	Autres charges externes : services extérieurs	8 000,00 €
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	8 000,00 €
62	Autres charges externes: autres services extérieurs	500,00 €
6231	Annonces et insertions	500,00 €
67	Charges exceptionnelles	650,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	650,00 €
022	Dépenses imprévues	-3 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	16 150,00 €

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	16 150,00 €
706	Prestations de services	16 150,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	16 150,00 €

Révision à la hausse de la prévision de la consommation de combustibles

Dépannages plus importants que prévu (vidange cuve fioul, grilles alimentation chaudière bois, pièces sur chaudière, arbre d'entraînement)

Publicité pour appels d'offres

Erreur d'écriture sur un trop-perçu sollicité

Disponible

Révision à la hausse de la prévision de la facturation de vente de chaleur

LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le DOB : les ressources du budget principal

- 1) La **TCFE** (Taxe de consommation finale d'électricité)
- 2) Les subventions du Compte d'affectation spéciale pour le financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale (**FACÉ**)
- 3) Les financements des concessionnaires : **redevances** de concessions, **PCT** (Part couverte par le tarif, pour Enedis), participations au titre de l'environnement (**article 8, A8**) ou encore convention d'objectif (suppression de **cabines hautes** avec la SICAE EST).
- 4) Les **participations des demandeurs de travaux**
- 5) les **Frais Interne de Maîtrise d'Œuvre, FIMO**, sur les travaux (9,5%).
- 6) Le produit des prestations de maintenance en éclairage public
- 7) La valorisation des **CEE (Certificats d'Economie d'Énergie)**
- 9) L'excédent reporté

Le DOB : les ressources du budget principal

Les montants des recettes sont basés sur les hypothèses de travail suivantes :

_ des dotations FACÉ estimées sur la base des notifications obtenues en 2021

_ un maintien de la taxe à son niveau actuel compte tenu de sa pérennisation annoncée depuis la loi de finances 2021

_ des redevances de concession, participation au titre de la convention Article 8 maintenues à leur niveau obtenu depuis la mise en œuvre des nouveaux contrats de concession.

_ des gains issus de la vente de CEE

_ l'adéquation de la participation des demandeurs, de la FIMO, de la PCT avec le montant des travaux envisagés.

_ une cotisation de maintenance éclairage public correspondant au volume de prestations envisagées

_ des subventions ADEME, ACTEE pour respectivement les postes de CEP, CFP

Le DOB : les dépenses du budget principal

- 1) Les charges à caractère général, salariales et diverses.
- 2) Les travaux sur le réseau d'électricité en se limitant strictement pour les renforcements électriques à l'enveloppe minimale de travaux nécessaire pour obtenir l'aide maximale du FACÉ et les travaux sur les IRVE (Installations de **R**echarge pour **V**éhicules **E**lectriques)
- 3) Les travaux d'éclairage public et de génie civil de télécommunications pour le compte des communes
- 4) Les immobilisations corporelles (investissements de biens propres au SIED 70).
- 5) Les participations du syndicat aux études et travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des communes (rénovation énergétique essentiellement).
- 6) Les prestations de maintenance éclairage public
- 7) Les dépenses liées aux énergies renouvelables sur le budget principal ou sur les budgets annexes, ou encore participations aux SAS ou SEML

Le DOB : les dépenses du budget principal

Les montants des dépenses prennent en compte les hypothèses suivantes :

- _ des charges générales, de gestion courante et des immobilisations corporelles imposées par la situation sanitaire, l'entretien d'un nouveau bâtiment plus grand et l'augmentation du coût des énergies (chauffage bâtiment, augmentation de la consommation des bornes de recharge)
- _ des charges salariales qui doivent intégrer le passage de 15 agents à désormais 25 agents
- _ un programme de travaux (électricité, éclairage public, génie civil de télécommunication) basé sur les financements obtenus en 2021 et sur les possibilités du Syndicat d'investir sur fonds propres
- _ différentes participations aux travaux des communes compte tenu du programme important et des taux de participations du Syndicat.
- _ d'un volume de travaux de maintenance éclairage public estimé à 100 000 €
- _ des dépenses de l'activité EnR, notamment, les panneaux photovoltaïques, les études de réseau de chaleur de Moimay et Gevigney et Mercey et l'étude hydroélectrique de Pont-sur-l'Ognon

Le DOB : les dépenses du budget principal

Par rapport à l'enveloppe des travaux retenus par le budget 2021, les programmes de travaux 2022 sont basés sur les hypothèses ci-après :

- Les aides du Facé 2021 sont en légère hausse par rapport à 2020. On peut néanmoins envisager un maintien du montant alloué pour 2022 (2 044 200 €).
- Des montants de travaux du réseau d'électricité en prévision identiques à ceux de la programmation initiale 2021, intégrant la participation sur fonds propres du SIED70 pour l'appel à projets dissimulation de réseaux et le programme d'éradication de cabines hautes (établi avec la SICAE Est, à l'étude sur le secteur Enedis)
- Un ajustement des montants des travaux d'optimisation et d'extension de l'éclairage public réalisés par le SIED 70 aux niveaux programmés de 2021.
- Le décalage du programme de mise en place de bornes de recharge rapide sur l'ensemble du territoire de la Haute-Saône qui répond au plan de relance national (dont les financements définitifs n'ont été connus qu'en septembre 2021)

Le Débat d'Orientation Budgétaire

Ces orientations budgétaires prévoient une réalisation raisonnable dans le domaine des énergies renouvelables (études, travaux, participation SEML ou SAS) en adéquation avec les demandes reçues et les projets connus au stade de l'étude d'opportunité.

Des évolutions aux niveaux des budgets annexes des chaufferies seront également à envisager en fonction des avancements des études concernant les projets qui relèvent de la compétence du Syndicat.

Les prévisions des investissements traditionnels sur les réseaux (électricité, éclairage public, télécom) sont maintenues à un niveau élevé, le niveau général des investissements étant augmenté du programme de déploiement de bornes de charge rapide.

Compte tenu de la politique générale en faveur des économies d'énergie, les subventions prévues aux communes sont estimées au niveau de l'année 2021, niveau déjà élevé par rapport aux années précédentes.

Ces hypothèses seront à conforter au stade du budget en fonction de la volonté des partenaires concernés restant à affirmer sur certains projets (notamment l'adhésion au service de maintenance en éclairage public), et de la capacité des services du syndicat à traiter l'ensemble de ces dossiers.

Le Débat d'Orientation Budgétaire

Toutes ces hypothèses sont chiffrées dans le tableau synthétique ci-dessous :

Recettes		Dépenses		
TCFE	3 000 000 €	Charges à caractère générale	500 000 €	
FACÉ	2 044 000 €	Charges salariales	1 200 000 €	
Concessionnaire	Redevances	1 500 000 €	Autres charges de la gestion courante	130 000 €
	PCT	800 000 €	Travaux HT électricité	7 500 000 €
	A8	342 000 €	Travaux TTC éclairage public	2 400 000 €
Participation demandeurs	4 700 000 €	Travaux TTC génie civil télécom	1 200 000 €	
FIMO	650 000 €	Immobilisations corporelles	100 000 €	
Vente CEE	100 000 €	Participations aux travaux des communes	2 000 000 €	
Cotisation maintenance EP	100 000 €	Maintenance éclairage public	100 000 €	
Subventions (IRVE, CEP, CFP)	800 000 €	Production EnR	300 000 €	
Excédent antérieur	2 394 000 €	Bornes de recharge	1 000 000 €	
Total	16 430 000 €	Total	16 430 000 €	

L'activité communication

Les faits marquants

→ 22 avril 2021 : **Adhésion à la marque Territoire d'énergie (TE)**

Développée par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), la marque « Territoire d'énergie » fédère aujourd'hui une cinquantaine de territoires.

Pourquoi adhérer à une marque collective ?

- Gagner en lisibilité à l'échelle nationale et locale
- Affirmer des valeurs communes
- Renforcer la place des syndicats d'énergie dans les politiques énergétiques
- Bénéficier d'une charte graphique déclinable selon les besoins

Les faits marquants

→ **Apposition des logos : SIED 70 et TE 70**

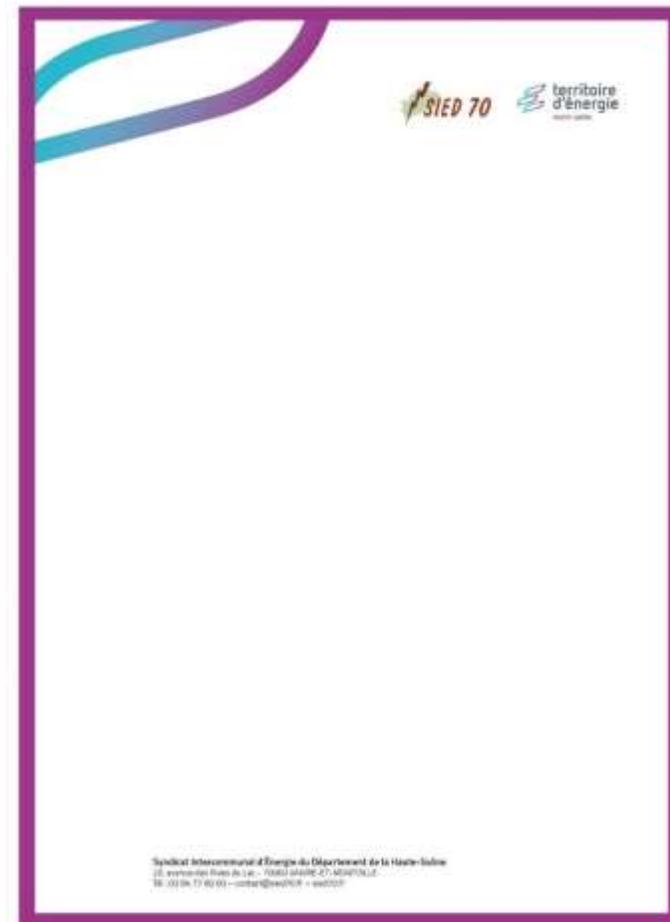
- Afin de préserver l'identité du SIED 70, il a été décidé lors de la commission communication du 24 février dernier de conserver le nom propre et le logo historique du SIED 70. Le logo du SIED 70 est alors accolé au logo Territoire d'énergie Haute-Saône (TE 70).



Les faits marquants

→ Déclinaison de la nouvelle charte graphique

- Création d'un nouveau papier en-tête.
- La déclinaison de la nouvelle charte graphique est en cours de déploiement sur tous les supports de communication du SIED 70.



Les faits marquants

→ Marquage des véhicules

- Outil de communication itinérant, les véhicules du SIED 70 ont fait peau neuve et bénéficient d'un nouveau marquage composé des logos et de la flamme TE.
- Les véhicules ont également été marqués de la signalétique réglementaire aux véhicules de chantier.
- Sur les véhicules électriques, une prise a été ajoutée.
- 9 véhicules marqués en juin 2021.
- Marquage réalisé par l'entreprise BOOMERANG de VESOUL.
- Coût : 3 306€.

Les faits marquants



Les faits marquants

→ Questionnaire Maintenance éclairage public

✍ Conception : SIED 70

✍ Cible : Toutes les communes

✍ Diffusion : en mai 2021

- Questionnaire papier envoyé par courrier postal
- Questionnaire inscriptible envoyé par email

539 questionnaires envoyés

390 questionnaires retournés

→ **Soit un taux de retour de 72%**

Les faits marquants

→ Rapport d'activité 2020

- Rédaction et conception graphique : par les agents du SIED 70 entre mai et juillet 2021
- Impression : 700 exemplaires chez Max Communication à VESOUL
- Diffusion :
 - En août 2021
 - Par email : mairies, délégués titulaires et suppléants, partenaires
 - Par courrier : maires
- Coûts : impression 1749€ / Diffusion : 2200€



Les faits marquants

→ Lettres É

- Création d'un nouveau gabarit
- Diffusion papier ou dématérialisée selon la thématique
- Cible : collectivités adhérentes et partenaires



Lettre-É spéciale Groupement de commande d'achat d'énergies

Diffusion : Mai 2021

Impression : 650 exemplaires

Chez bureautique Service à Vesoul

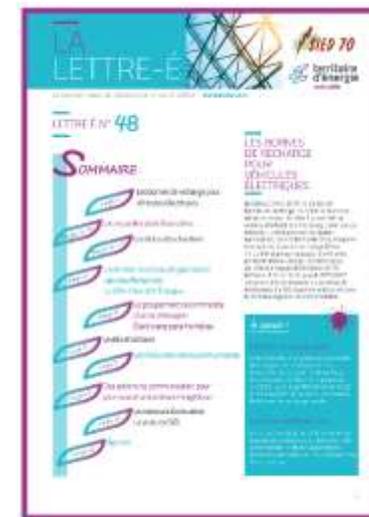
Coût impression : 390€ TTC

Coût diffusion : 646€ TTC



Lettre-É spéciale Mobilité électrique

Diffusion Août 2021



Lettre-É Actualités

Diffusion Novembre 2021

Les faits marquants

→ Création d'un livret de présentation du SIED 70

- Objectif : présenter les actions et les différents champs d'interventions du SIED 70
- Diffusion dématérialisée en cours de réalisation, diffusion papier lors de réunions, rencontres presses...
- Cible : collectivités adhérentes et partenaires

Format A5 – 12 pages



Les faits marquants

→ Plaquette du groupement d'achat d'énergies

- Appropriation par le SIED 70 d'un gabarit créé par le TE 90 et mis à disposition de tous les Syndicats d'énergie de Bourgogne Franche-Comté.
- Format : dépliant A4 plié 3 volets.
- Impression : Max Communication / Coût 198€ TTC.
- Diffusion : dématérialisée en cours de réalisation, Diffusion papier lors de réunions, rencontres presses...



Les faits marquants

→ Panneaux de chantier

- Dimension : 80*120 en alu 3 mm
- Quantité : 6 panneaux
- Coût total : 1 020€ TTC
- Entreprise : Boomerang à VESOUL

En cours de réalisation



Les faits marquants

→ Kakémono = Roll Up

Objectif : posséder un support grand format pour améliorer la visibilité du SIED 70 lors de rencontres / salons

Conception : SIED 70

Impression : Max Communication

Coût : 166,80€

Format 85*220 cm



Les faits marquants

→ Conception de goodies

- Objectif : - améliorer l'attractivité du stand du SIED 70 lors de salon
- outil marketing



**Stylo avec apposition
des logos SIED 70 et TE 70**

Quantité : 100

Coût : 99,60€



Parfum de voiture « Pour une mobilité décarbonée »
: distribution sur le salon Électromobilité

Quantité : 500

Coût : 250,92€

Les faits marquants

→ **Présence aux 4èmes Rencontres de la Mobilité Electrique** organisées par l'association Bourgogne Franche-Comté Mobilité Electrique le mercredi 8 septembre 2021 au Parc des Expositions de VESOUL.

- Stand extérieur, avec exposition d'un véhicule électrique du SIED 70
- Intervention de M. Pascal GAVAZZI à une table ronde
- Achat d'une trottinette électrique enfant avec casque et protections pour la tombola

- Fréquentation :
 - 23 exposants
 - 321 visiteurs au salon
 - 20 visiteurs sur le stand du SIED 70
- Fréquentation décevante

- Coûts :
 - Participation partenaire premium : 2 000€ TTC
 - Trottinette : 179€ TTC

Les faits marquants

- **Carrefour des Collectivités locales** jeudi 23 et vendredi 24 septembre 2021 au Parc des expositions Micropolis à BESANCON.
- Le SIED 70 était présent au salon sur un stand co-organisé avec le SYDED (Syndicat d'Énergie du Doubs), le SIEDEC (Syndicat mixte d'énergie, d'équipements et de e-communication du Jura) et le Territoire d'Énergie 90.

- Coûts :
- Participation au stand : 1 025,55 €TTC
 - Droits d'inscription : 289,90 €TTC
 - Dégustation de produits : 154,36 €TTC



VESOUL



BESANCON



Les faits marquants

→ Rencontres Institutionnelles

- Présentation du Syndicat à la Communauté d'Agglomération de Vesoul
- Date : 7 décembre 2020
- Présentation du Syndicat à la Communauté de Communes du Pays de Lure
- Date : 8 juin 2021

Les faits marquants

→ Inaugurations

Val de Gouhenans : inauguration d'achèvement des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et extension de l'installation communale d'éclairage public pour l'abri de bus.



Courcuire : inauguration de la réhabilitation de l'ancien presbytère : 26 novembre 2021.

Les faits marquants

→ Rencontres Presse

Or moy :

- rencontre presse le 29 septembre 2021
- démolition du poste de transformation

Vallerois-le-Bois :

- rencontre presse le 20 octobre 2021
- démolition du poste de transformation

Buthiers

- rencontre presse le vendredi 26 novembre 2021
- Enfouissement de réseaux



Les faits marquants

→ Concours Écoloustics

- Le SIED 70 organise durant l'année scolaire 2021-2022 un concours à destination des classes de CM1, CM2, et des enfants fréquentant les périscolaires du département de la Haute-Saône.
- Baptisé « Ecoloustics », ce concours vise à favoriser la découverte de la «transition énergétique», en proposant aux enfants de définir les énergies de demain dans leur commune, en s'appuyant sur leur connaissance du modèle actuel de production et consommation.
- Le concours Ecoloustics est doté de prix décernés à l'échelle départementale. Puis, les lauréats verront leur réalisation concourir au niveau national. Trois gagnants seront sélectionnés en France et invités pour une remise officielle des prix à Paris en Juin 2022. Pour participer, les enseignants et directeurs de périscolaire intéressés devront s'inscrire avant le 26 novembre 2021 puis remettre le dossier au plus tard le 8 avril 2022.

Les faits marquants

→ Concours Écoloustics

Calendrier

- 26 novembre 2021 : Date limite d'inscription
- Janvier à Avril 2022 : Interventions par les maisons de la nature de Brussey et des Vosges Saônoises
- 8 avril 2022 : Remise des dossiers
- Fin avril 2022 : Finale départementale – jury composé par le SIED 70
- Mai 2022 : Visites de sites, financées par le SIED 70 (1 visite par inscription)
- Juin 2022 : finale nationale – jury de la FNCCR

Les faits marquants

→ Concours Écoloustics

Détail des interventions

- **Entre janvier et avril 2022** : Interventions par les maisons de la nature de Brussey et des Vosges Saônoises chiffrée à 500 € TTC par groupe, comprendra deux interventions (base ½ journée de 3 heures) par groupe inscrit,

Les deux séances porteront sur :

- séance 1 : découverte des énergies : représentations initiales, les différentes sources d'énergie, avantages et inconvénients des différentes sources énergies, les énergies renouvelables, la transition énergétique,
 - séance 2 : accompagnement à la formalisation du projet de la classe ou du périscolaire pour le concours ; séance co-construite avec l'enseignant ou animateur référent afin d'adapter au plus proche des besoins.
- Il sera proposé au prochain bureau syndical de signer une convention tripartite autorisant le financement des actions par le SIED 70, et la réalisation des actions par les Maisons de la nature.

Les faits marquants

→ Concours Écoloustics

Détail des visites

- Courant mai 2022, une visite sera proposée par le SIED 70 pour chaque groupe inscrit.
- Les lieux des visites ne sont pas encore déterminés mais il sera question de proposer aux groupes inscrits de visiter un lieu, de proximité, dans la thématique des énergies renouvelables (ex : unité de production, ferme avec méthanisation...).
- Lors des visites, le SIED 70 financera les bus, un goûter et un lot de cadeaux remis à chaque enfant.

Les faits marquants

→ Concours Écoloustics

Inscriptions

- 9 inscriptions confirmées, pour un total de 200 enfants.
- 13 inscriptions en attente de confirmation (environ 240 enfants).



Les faits marquants

→ Concours Écoloustics

 Budget prévisionnel

ECOLOUSTICS 2021-2022		
Budget prévisionnel		
	Pour 9 inscriptions	Pour 22 inscriptions
Interventions dans les écoles par les Maisons de la Nature de Brussey et des Vosges Saônoises (janvier / mars 2022)		
2 interventions par classes (500€ par classe)	4 500	11 000
Visites de site (1 visite par classe : mai / juin 2022)		
bus (500€ /classe)	4 500	11 000
goûter (6€/enfant)	1 180	2 904
cadeaux / récompenses (15€/enfant)	2 970	7 260
Frais divers		
Impressions livrets pédagogiques (effectués en interne)	100	220
Affranchissement	50	120
Autres frais	200	460
Total	13 500 €	32 964 €

Travaux à venir

→ Carte de vœux 2022

- Descriptif :
 - Carte postale avec vues de chantiers réalisés
 - Répartition territoriale des communes
 - Présentation des différents champs d'intervention
- Objectif : Utiliser la carte de vœux comme un outil de promotion
- Format : Carte postale 10*15 cm
- Conception : SIED 70
- Impression : quadri resto-verso 350gr pelliculé
 - 700 exemplaires
 - coût impression prévisionnel : 170€ TTC
- Diffusion : papier / envois postaux sans enveloppe



Visuel non définitif



Travaux à venir

→ Refonte du site internet www.sied70.fr

- Une refonte complète du site internet du SIED 70 est prévue durant l'année 2022.
- La refonte sera totalement internalisée.
- Le développement, l'hébergement et le référencement seront réalisés par Dominique BILLET, en charge des systèmes d'informations.
- L'arborescence, la préparation et l'intégration des contenus rédactionnels et visuels seront élaborés par Sandrine GUENET, en charge de la communication.

Travaux en cours à découvrir sur : <https://www-dev.sied70.fr>

Travaux à venir

→ Déploiement du SIED 70 sur les réseaux sociaux

- L'usage des réseaux sociaux est devenu un incontournable.
- Selon une étude de la FNCCR de janvier 2021, 82% des AODE (Autorités Organisatrices de la distribution d'énergie) ont recours aux réseaux sociaux.
- Dans un 1^{er} temps, il est proposé de créer des comptes sur les réseaux suivants : Facebook et LinkedIn.

Travaux à venir

→ **Création d'une communication spécifique pour les bornes de recharge pour véhicules électriques**

- Intégrer les 10 bornes de recharge rapide qui seront implantées en 2022.
- Faciliter l'utilisation des bornes par les usagers (guide d'utilisation, modalité d'accès...).
- Flyers, stickers, communiqué de presse....

Travaux à venir

- **Inauguration du nouveau bâtiment**
- **Créer une signalétique pour le nouveau bâtiment**
 -  Signalétique intérieure et extérieure
- **Organisation du congrès FNCCR à Rennes en septembre 2022**

Questions Diverses

→ Comité Syndical le 27 novembre 2021 au Parc des expositions de Vesoul

VISIOCONFERENCE

Les dérogations autorisées par l'état d'urgence sanitaire se sont éteintes le 30 septembre 2021

Les règles de droit commun qui s'appliquent désormais depuis le 1er octobre 2021 ne permettent pas aux syndicats mixtes fermés, comme le SIED70, de se réunir en visioconférence.

PASSE SANITAIRE

Le passe sanitaire n'est pas exigé pour participer à une séance de l'organe délibérant des collectivités territoriales et de leurs groupements (comme le comité syndical du SIED 70).

Le respect des gestes barrières doit donc toujours être assuré. C'est pour cette raison que cette réunion se déroulera au parc des expositions 70, afin de respecter la distanciation sociale et que le port du masque sera exigé au cours de cette réunion.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE



20 avenue des Rives du Lac
70000 VAIVRE-ET-MONTOILLE



Tél : 03 84 77 00 00



E-mail : contact@sied70.fr
Site internet : sied70.fr